



# Le COMM' JUIN 2025 Infos

## SOMMAIRE

### DÉCISIONS / FINANCES

P 2

- Extraits délibérations
- Budget 2025

### RÉALISATIONS

P 3

- 2020-2025 : De la promesse à la réalisation, un mandat en action

### ÉVÈNEMENTS

P 4-5

- Agenda des animations

### RÈGLEMENTATIONS / TRIBUNES

P 6

- Rappel de diverses règlementations durant l'été : bruit, feu, entretien de terrain
- Tribunes d'expression

### ACTUALITÉS

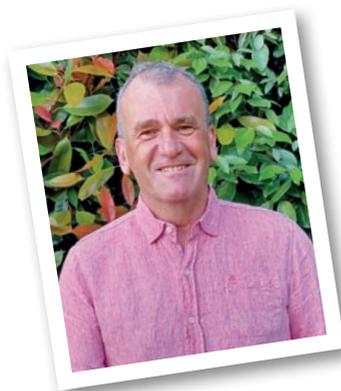
P 7

- Expérimentation sens circulation rue des Marais
- Lotissements

### AGGLOMÉRATION

P 8

- À la découverte du château de Commequiers : la mystérieuse peinture
- Point i Mobile : au plus près des flux de visiteurs
- Visites Guidées du Château de Commequiers
- Navette plage
- Des spectacles dans les communes



## LE MOT DU MAIRE

Chères Commequiéroises, chers Commequiérois,

Avec mon équipe municipale, j'œuvre chaque jour pour notre commune, avec engagement, sincérité et proximité. Ce bulletin municipal est l'occasion de partager avec vous les principales actions réalisées ces derniers mois : les décisions prises en conseil municipal et la présentation du budget 2025 dans un souhait de totale transparence.

Depuis le mois d'avril, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Elena Bertin-Lecomte, notre nouvelle bibliothécaire, qui remplace Mme Isabelle Herbert, récemment partie en retraite. Nous

lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement au service des habitants.

L'été s'annonce encore riche en événements festifs et conviviaux. Ces moments de partage, essentiels au lien social, sont possibles grâce à la mobilisation des services municipaux et des élus. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur présence et leur soutien tout au long de ces événements.

Je souhaite également adresser un mot particulier de reconnaissance à celles et ceux qui, par leur comportement quotidien, contribuent à la qualité de vie à Commequiers. Le respect des règles de bon sens et de vie en collectivité, qu'il s'agisse des horaires pour les travaux bruyants, des limitations de vitesse, de l'utilisation de véhicules conformes ou de l'entretien de la voie publique devant chez soi, témoigne d'un véritable esprit de partage et de respect mutuel. Ces attentions, souvent discrètes, sont précieuses pour préserver le cadre de vie que nous affectionnons tous.

Il est naturel que certains choix politiques suscitent des interrogations ou débats. Je reste bien entendu à votre disposition pour toute question ou pour vous fournir les informations nécessaires.

Avec constance, mon équipe reste mobilisée jusqu'au dernier jour du mandat pour continuer à servir l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, et surtout une bonne santé.

**Philippe MOREAU**  
Maire de Commequiers

**IntraMuros**  
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Restez connecté(e) à votre territoire !

En partenariat avec **YAMF**

Directeur de la publication : Philippe MOREAU  
Crédits photos : Mairie de Commequiers  
Création / impression : Agence Offset 5  
Imprimerie Offset 5 Édition  
Imprimé en 2 300 exemplaires

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

- Cession d'une partie (environ 125 M<sup>2</sup>) d'une parcelle municipale au profit de la SCI JAMECO au prix de 90 € le M<sup>2</sup>, qui souhaite agrandir leur cabinet de Kinésithérapie/Ostéo.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

- Installation d'un nouveau conseiller municipal (Monsieur Petit) et modification des commissions municipales suite à la démission de Madame Charlos.
- Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025.
- Demande d'une subvention de 18 807 € à l'Etat au titre de la DETR pour la mise en place d'une vidéoprotection des bâtiments communaux (coût estimé 62 689 €).

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

- Installation d'un nouveau conseiller municipal: Monsieur Renaud Jean-Michel suite à la démission de Madame Bertin-Lecomte Elena.
- Budget Principal : Vote du budget primitif 2025 et vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025 : +1,5 % de la part communale sur Taxe Foncière propriétés Bâties (TFB), Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) et Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THS).
- Vote de la subvention de fonctionnement 2025 au CCAS pour un montant de 17 000 €.
- Demande de subventions :

- 31 799 € à l'Etat au titre de la DETR pour des travaux de rénovation du toit et de la façade de l'école publique Robert Doisneau (montant estimé des travaux : 52 998 €).

- 14 964,06 € à l'Agglomération du Pays de Saint Gilles dans le cadre de la végétalisation des cours de l'école publique Robert Doisneau (montant estimé des travaux : 94 840,62 €)

- 21 941 € à l'Agglomération du Pays de Saint Gilles dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéoprotection des bâtiments communaux (montant estimé des travaux : 62 689 €).

- Subventions aux associations au titre de l'année 2025 : montant total attribué 37 216 €. Versement du forfait communal versé à l'OGEC de l'école Saint Pierre : 82 722,60 €.

- Cession d'une parcelle (pour un montant de 49 950 €) au square du Clair Bocage pour la construction de la future micro-crèche « Poisson d'avril ».

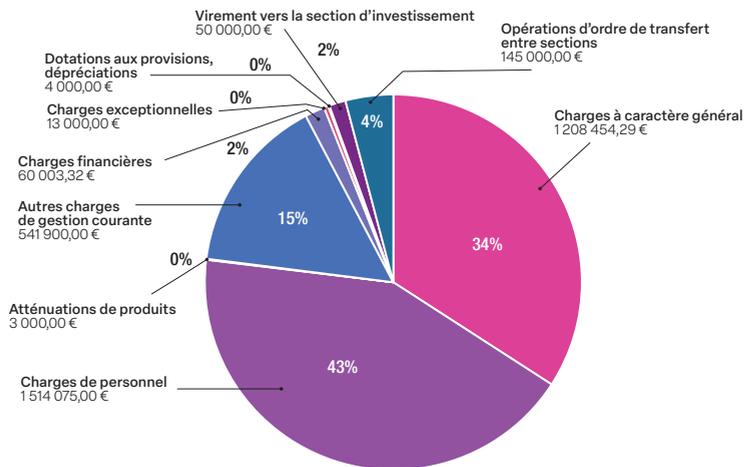
### CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2024 des budgets de la commune.
- Révision des tarifs des encarts publicitaires du COMM'Infos de décembre : 1/8 de page à 100 €, 1/4 de page à 200 €, 1/2 page à 400 € dans l'année.
- Vote des tarifs séjour Viv' Ados à Brocéliande : Été 2025.
- Mise en place d'un jumelage avec la commune de Montoire-sur-le-Loir.

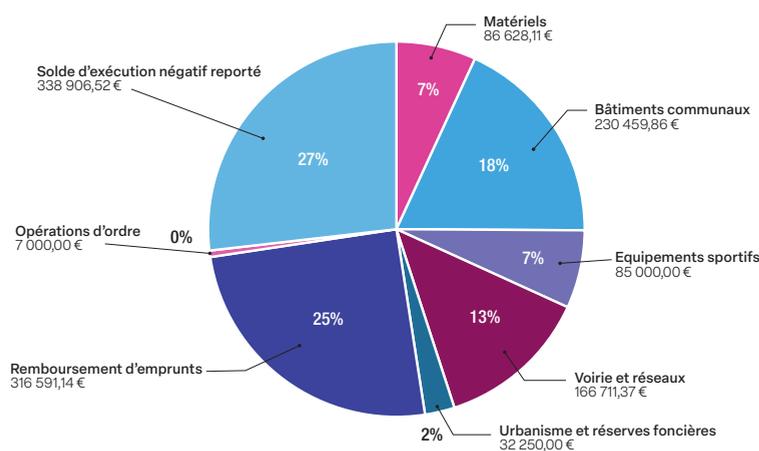
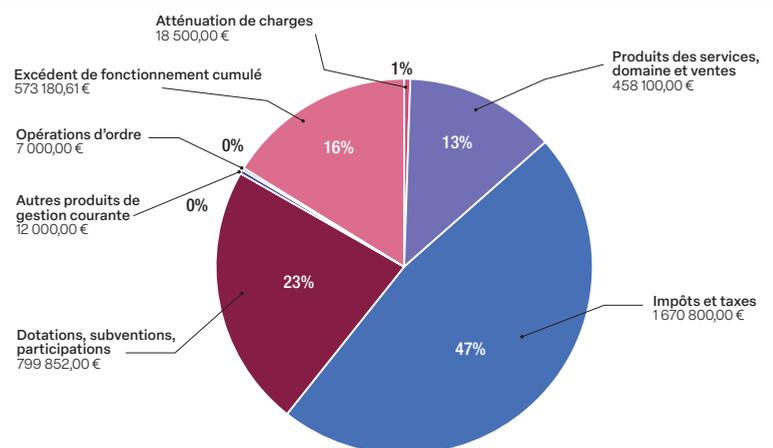
# BUDGET 2025

Le budget primitif 2025 qui vous est présenté ci-dessous a été voté lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 2025. Comme chaque année depuis 2020, ce budget a fait l'objet au préalable, d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) lors du conseil municipal du 24 février dernier, lui-même précédé d'une réunion de la commission « Finances » le 7 février 2025, où tous les élus ont été conviés.

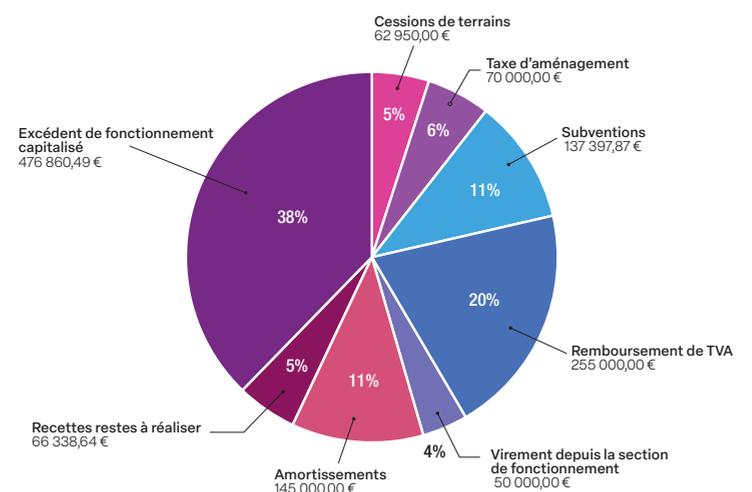
La section fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 539 432,61 €  
La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 263 547,00 €.



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2025 3 539 432,61 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2025 1 263 547,00 €



# 2020-2025 : DE LA PROMESSE À LA RÉALISATION, UN MANDAT EN ACTION



Élus en 2020 avec une ambition claire : répondre quotidiennement et concrètement aux attentes des habitants, nous avons engagé depuis cinq ans un travail de fond pour transformer nos engagements en actions visibles et utiles au quotidien.

Ce mandat, placé sous le signe de la proximité, de la responsabilité et de l'initiative, a vu naître de nombreux projets portés par une équipe municipale soudée, à l'écoute et résolument tournée vers l'avenir.

Dans cet article, nous vous proposons de retracer les principales réalisations menées depuis notre élection. Qu'il s'agisse d'améliorer le cadre de vie, de renforcer les services publics, de dynamiser la vie locale ou de préparer les transitions à venir, chaque promesse tenue témoigne de notre engagement pour la commune et ses habitants.

**Social, Solidarité :** Mutuelle communale, chocolats de Pâques offerts et livrés aux + de 75 ans, goûter des aînés, transport solidaire, navette plage gratuite.

**Environnement :** Eco-pâturage, gestion différenciée des espaces verts (ex : cimetière), jardins solidaires, jardin de la cure, plantation de haies bocagères, Troc plantes, végétalisation des cours de l'école Robert Doisneau.

**Equipements municipaux :** Restructuration du complexe sportif, création d'un boulodrome et d'une salle de musique, rénovation de la salle Marie Curie et de l'annexe de la Mairie.

**Enfance Jeunesse :** Déploiement de l'accueil périscolaire sur plusieurs sites, création de l'espace jeunesse au D'Tour, restructuration et développement du service.

**Urbanisme, Voirie :** Accompagnement de nombreux porteurs de projet (ex cabinet médical), réfection totale de 14 km de voirie, effacements réseaux, acquisitions foncières.

**Culture, Festivités :** Classement du château, frise historique, mise en place d'un jumelage, nouvelles manifestations estivales (fête du village, pique-nique, ciné de plein air, point Expo place de l'église).

# AGENDA DES ANIMATIONS

## JUIN

Vendredi 13 juin

### Festival de théâtre "Terre Neuve"

Château de Commequiers (si intempéries Salle Polyvalente)  
Ouverture du site 20h. Début du spectacle 21h.  
Pièce de théâtre en plein air.

Le festival de théâtre en plein air Terre-Neuve en Vendée est de retour du 13 au 27 juin !

Au-delà des sept représentations prévues au Château de Terre Neuve à Fontenay-le-Comte, deux soirées "hors les murs" sont organisées au château de Commequiers et au château Le Parc Soubise, à Mouchamps.

L'occasion de découvrir sous un nouveau jour de grands classiques ("Roméo et Juliette" de Shakespeare ou encore "Le Jeu de l'amour et du hasard" de Marivaux), mais aussi de toutes nouvelles pièces comme "Du Charbon dans les veines" de Jean-Philippe Daguerre, parrain de cette édition 2025.

**Commequiers accueillera la pièce  
« Roméo & Juliette » de William SHAKESPEARE.  
Le vendredi 13 juin 2025 à 21h00  
sur le site du Château.**

Six artistes multidisciplinaires (violoncelle, guitare, accordéon, chant, danse, combat) s'emparent du mythe des deux incontournables amoureux pour embarquer les spectateurs au cœur d'un foisonnement de passions où se côtoient comédie et tragédie.

**Renseignements et réservations**  
au 02 28 85 85 70 ou sur [www.evenements.vendee.fr](http://www.evenements.vendee.fr)  
Tarifs : de 12€ à 18€



Vendredi 20 juin

### Fête de la musique

Place de l'église à partir de 19h30 – Chants des enfants des 2 écoles – 20h30 Orchestre Cocktail (variétés, rock, disco, musette) • Entrée libre



## JUILLET

Du mercredi 9 au samedi 19 juillet

### Expo : Les mots redoublés (photos)

Place de l'église – Point Expo – Entrée libre

Jours et horaires d'ouverture indiqués sur place

Cela fait 5 ans que Cécile et Isabelle traquent et photographient (sans retouche, ni trucage) les mots redoublés dans les rues et pas que. Cela peut paraître neu-neu ou zin-zin, mais dès qu'on ouvre l'œil, il tombe des Bibi et des Loulou à gogo qui nous laissent baba. La preuve en image au point expo du 9 au 19 juillet, notamment les jours de marché.



Dimanche 13 juillet

### Feu d'artifice sur le site du Château

avec un départ de la Fanfare « La Rayonnante » depuis la place de l'église à 21h. Tir du feu d'artifice à 23h – Entrée libre – Ouverture du site à 20h  
**Limité à 5 999 spectateurs, pique-nique interdit sur le site.**



Mardi 15 et mercredi 16 juillet à 19h00

### Théâtre en cavale

Pièce de théâtre en plein air « Les Belles et la Bête ».

Durée 45 min environ – Sous-bois du Château

Entrée libre – Ouvert à tout public (à partir de 8 ans)



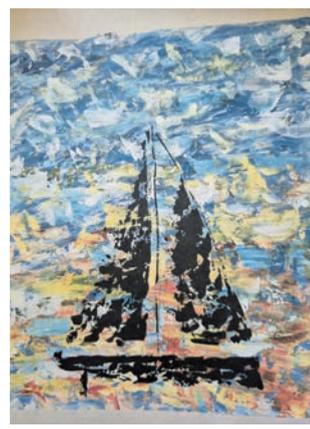
Du mardi 22 juillet au dimanche 27 juillet

### Expo jeunes talents :

**Jade PINEAU (16 ans - peintre) et BONCLAY (13 ans - dessinateur)**

Place de l'église – Point Expo – Entrée libre

Jours et horaires d'ouverture indiqués sur place



Vendredi 25 juillet

### Fête du Village

Marché artisanal, producteurs, créateurs, commerçants et artisans locaux

Place de l'église à partir de 18h – Entrée libre

Animations musicales avec les groupes musicaux « ELLE ET LES JEAN » & « BELEZA FORTE ».

**Possibilité de se restaurer sur place.**



# AOÛT

**Du samedi 2 au dimanche 3 août**

## Les Médiévales de Commequiers

Sur le site du Château – Entrée payante :

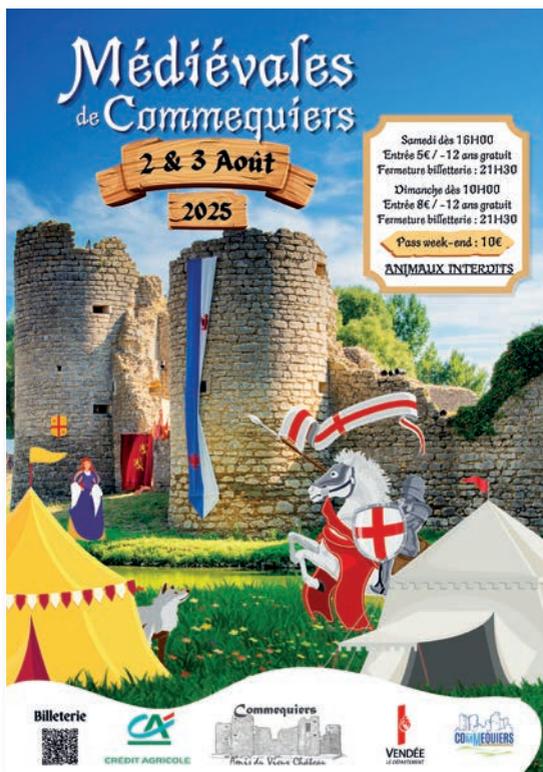
5€ le samedi et 8€ le dimanche

Pass weekend 10€

Gratuit pour les moins de 12 ans

Spectacles, tournois de chevalerie, concours d'archers, combats d'épée, cracheurs de feu, musiciens, boutiques et jeux pour enfants, embrasement du château, feu d'artifice.

Organisé par les Amis du Vieux Château.



**Dimanche 24 août**

## 1<sup>er</sup> BOUCHON AUTOMOBILE

Centre-bourg de Commequiers de 10h à 12h,

puis Château de Commequiers de 12h15 à 17h

Entrée libre

Organisation du 1<sup>er</sup> bouchon automobile de Commequiers avec voitures de collection. Ce n'est pas moins de 6 convois qui vont converger pour 10h de 6 points de départ différents. Le bouchon se terminera vers 12h pour une exposition des véhicules sur le site du Château de Commequiers jusqu'à 17h.



**Du samedi 2 août au jeudi 7 août**

## Expo : Julo (Peintre)

Place de l'église – Point Expo – Entrée libre

Jours et horaires d'ouverture indiqués sur place



**Du samedi 9 août au dimanche 24 août**

## Expo : Olivier WELKENHUYZEN (peintre)

Place de l'église

Point Expo – Entrée libre

Jours et horaires d'ouverture indiqués sur place



**Dimanche 24 août**

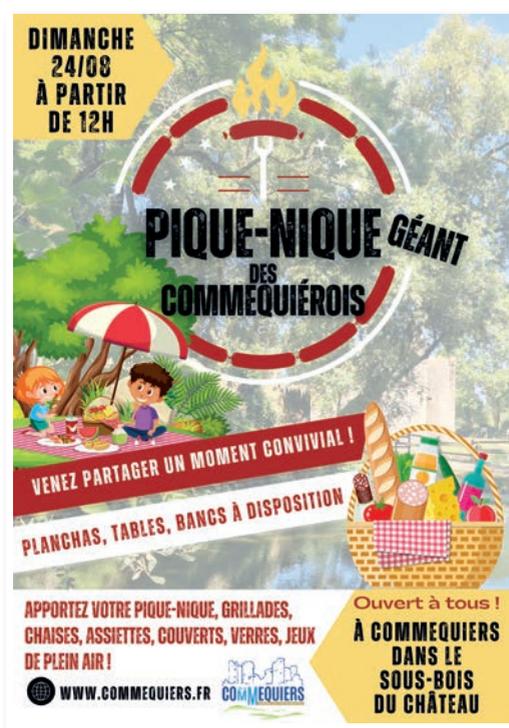
## Pique-Nique Géant des Commequérois

Sur le site du Château – Entrée libre

L'occasion de se retrouver dans le sous-bois du Château, en famille, entre amis, entre voisins... et de partager un moment convivial autour de bonnes grillades...

**Les participants sont invités à apporter pique-nique, grillades, chaises, assiettes, couverts, verres, jeux de plein air.**

Tables, bancs et planchas seront à votre disposition. Une petite scène sera en place pour celles et ceux qui veulent pousser la chansonnette ou autres... Aire de jeux à proximité.



# SEPTEMBRE

**Samedi 6 septembre de 9h à 12h30**

## Forum des Associations et à 10h Accueil des nouveaux arrivants

Complexe sportif – Entrée libre

Présentations, initiations, démonstrations, inscriptions.



**Du samedi 20 septembre au dimanche 21 septembre**

## Journées Européennes du Patrimoine

Sur le site du Château de 10h à 18h – Entrée libre

Visites guidées et animations organisées par les Amis du Vieux Château



# RAPPEL DE DIVERSES RÈGLEMENTATIONS

## ATTENTION AUX BRUITS DE VOISINAGE !

De jour comme de nuit, limitons nos nuisances sonores ! De manière générale, les bruits audibles de l'extérieur de la propriété et portant atteinte à la tranquillité du voisinage (par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif) sont interdits.

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont autorisées aux heures suivantes (arrêté préfectoral) :

**Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h, 14 h à 19 h 30**

**Samedi : 9 h à 12 h, 15 h à 19 h**

**Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h**

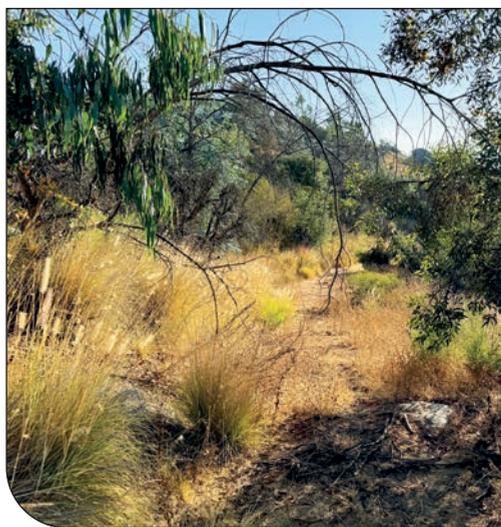
Dans tous les cas, n'hésitez pas à dialoguer avec vos voisins ! Des dispositions différentes existent pour les activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées.



## LES FEUX ET LE BRÛLAGE DES DÉCHETS SONT INTERDITS

De manière générale, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, même en incinérateur, sur l'ensemble du département. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage sur place.

D'autres dispositions réglementaires existent pour les activités professionnelles, notamment agricoles.



Un **terrain laissé à l'abandon** peut vite devenir une source de nuisances et constituer un risque pour la sécurité. Que ce soit sur le plan des mauvaises herbes, des débris ou même des risques d'incendie : accumulations de déchets, prolifération de mauvaises herbes, zones propices aux animaux nuisibles et/ou dangereux et augmentation des risques d'incendie.

Chaque propriétaire doit veiller à l'entretien de son terrain qu'il soit bâti ou non bâti et situé à proximité de parcelles bâties, afin de prévenir toute nuisance ou danger pour les voisins.

## [ TRIBUNES D'EXPRESSION ]

### En équipe !

Depuis bientôt cinq années, nous sommes pleinement engagés au service des Commequiéroises et des Commequiérois.

Organiser la vie de notre commune, améliorer le quotidien de toutes et tous est une mission exigeante, mais profondément enthousiasmante. Pour notre équipe, c'est avant tout un travail collectif, porté depuis le début du mandat par des valeurs communes et une volonté partagée d'agir concrètement.

Chacun d'entre nous assume des responsabilités distinctes, avec des parcours et des personnalités variés. Cette diversité est une richesse : elle renforce notre capacité à mener à bien les projets.

Vous avez pu constater, lors des nombreuses manifestations et actions communales, que la solidarité et la convivialité sont au cœur de notre engagement. Elles le sont également pour vous, et nous vous remercions pour les liens de confiance que vous entretenez avec nous.

Dans l'élaboration de nos projets, nous attachons une grande importance à vos retours, qu'ils viennent des réunions publiques, des enquêtes ou de nos échanges quotidiens, toujours simples, respectueux et en toute proximité.

Depuis le début du mandat, nous faisons le choix de rester concentrés sur l'essentiel : servir l'intérêt général, avec rigueur et dans un climat de travail apaisé. Les résultats sont là, et nous continuerons à avancer, avec vous et pour vous.

Notre moteur, c'est l'action et en équipe ; pas la polémique.

Les 21 élus de la majorité municipale.

### Le mot de l'opposition

Nous sommes heureux d'accueillir Antoine dans notre groupe ! Il débute son expérience d'élu en assistant aux conseils municipaux consacrés principalement au budget.

Pour rappel, lors des votes des budgets de 2022 et 2023, nous avons alerté l'équipe majoritaire car nous estimions que la santé financière de la commune était fragilisée. Le rapport de la chambre régionale des comptes du 7 mars 2023 a appuyé notre analyse. L'équipe majoritaire n'a pas su passer outre nos divergences d'opinions pour analyser notre argumentaire objectivement.

Lors du vote du budget 2024, nous avons remarqué que les dépenses d'investissements avaient considérablement diminué et cela se répète dans le budget primitif présenté pour 2025. Sauf que, pour diminuer les dépenses, l'équipe majoritaire a opté pour une coupe budgétaire dans la section voirie (93 636 € en 2025 contre 160 156 € en 2024 et plus d'1M d'€ en 2023 et en 2022).

Comme vous avez pu le remarquer, nos routes sont dans un état déplorable : nids de poules trop nombreux et chaussées déformées. Les agents font de leur mieux pour réaliser les petits travaux de rebouchage, mais cela ne traite pas vraiment le problème et n'assure pas solidité et durabilité.

Nous constatons que l'emprunt d'1,3M€ contracté sur 15 ans a un véritable impact sur le budget. Le complexe sportif est un projet de long terme, et nous pensons, avec du recul, que la durée de l'emprunt souscrit aurait dû être cohérente avec la durée de vie du bien financé.

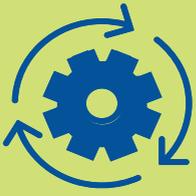
Le projet d'aménagement de la rue des Marais a débuté et pose de nombreuses problématiques de sécurité et surtout, de financements futurs. A priori, les investissements seraient bloqués pendant au moins 3 ans (lire le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17/03/25).

Fin 2024, notre château a servi de décor à la scène finale d'un moyen métrage historique « la Rose et le Lys ». Ce film de cape et d'épée est tourné en décors naturels dans plusieurs sites Vendéens.

Nous vous souhaitons un bel été que nous espérons ensoleillé !

Amandine, Antoine, Fabrice, Jean-François, Léone

*Madame Sylvie MORNET ayant été exclue du groupe d'opposition constitué donc juridiquement à elle seule un groupe d'opposition et n'a pas souhaité s'exprimer dans cette tribune.*



## EXPÉRIMENTATION DU SENS DE CIRCULATION



### Rue des Marais

et ses alentours



## OBJECTIFS

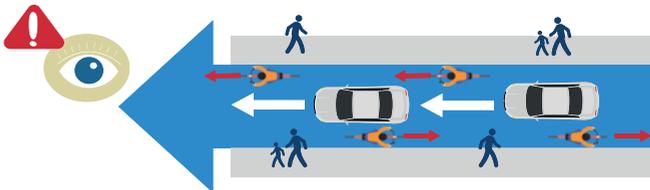
A l'issue d'une concertation menée en juillet 2024 avec les habitants de la rue des Marais et des alentours, la Ville lance  
**UNE EXPÉRIMENTATION DE CIRCULATION**

Rue des Marais  
Rue de l'Aumônerie  
Rue de la Tonnelle  
Chemin d'Aveau  
**SERONT EN SENS UNIQUE**



**du 14 avril  
au 13 octobre 2025**

**Double sens uniquement  
pour les cyclistes et piétons**



Pour vous accompagner dans cette expérimentation, la Ville a mis en place une signalisation adaptée (panneaux routiers et marquages au sol)

- **Une expérimentation pour quoi faire ?**

L'étroitesse des rues des Marais, de l'Aumônerie, de la Tonnelle et du chemin d'Aveau qui assurent la liaison avec le centre bourg de Commequiers, ne permet pas une circulation à double sens sécurisée pour les voitures, les cyclistes et les piétons.

L'expérimentation d'un sens unique de circulation est une préconisation issue d'une étude menée par la Ville en 2024. Elle s'accompagne d'une signalétique adaptée le temps de la durée de l'expérimentation.

- **Pour quels objectifs ?**

Améliorer la qualité et la sécurité des mobilités actuelles et, à terme, permettre une cohabitation apaisée des divers usagers de la route (piétons, cyclistes, voitures).

- **Pour toute question ou demande de renseignement ?**

Nous vous invitons à contacter nos services :



Mairie de Commequiers

Place du 8 Mai, 85220 COMMEQUIERS

02 51 54 80 56 - [servicespopulation@commequiers.fr](mailto:servicespopulation@commequiers.fr) - [www.commequiers.fr](http://www.commequiers.fr)



## COMMEQUIERS, UN CADRE DE VIE IDÉAL POUR BÂTIR VOTRE AVENIR

Située à seulement 10 kilomètres de la mer, notre commune de 3 800 habitants offre un cadre de vie paisible et agréable, entre les atouts du littoral et la tranquillité de l'arrière-pays. Ici, tout est réuni pour vivre confortablement au quotidien : écoles, commerces, services de santé, équipements sportifs et culturels... Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin, sans les inconvénients de la surfréquentation touristique.

Aujourd'hui, plusieurs lotissements privés proposent des terrains constructibles disponibles immédiatement. Ces opportunités s'adressent aussi bien aux futurs propriétaires désireux de construire leur résidence principale qu'aux investisseurs cherchant à développer un projet locatif.

De plus, des dispositifs d'aide à l'achat ou à la construction sont proposés par certains aménageurs ou par la Communauté d'Agglomération. Une occasion à ne pas manquer pour celles et ceux qui souhaitent s'installer dans un environnement privilégié et dynamique.

GUIDE TOURISTIQUE NUMÉRIQUE

## LA MYSTÉRIEUSE PEINTURE DU CHÂTEAU DE COMMEQUIERS

UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE SUR VOTRE SMARTPHONE

**TÉLÉCHARGEZ MAINTENANT !**




RENDEZ-VOUS AU **PARKING DU CHÂTEAU** AFIN DE DÉBUTER VOTRE VISITE

LEGENDR

Google Play

App Store

www.payssaintgilles-tourisme.fr

## “A LA DÉCOUVERTE DU CHÂTEAU DE COMMEQUIERS : LA MYSTÉRIEUSE PEINTURE”

Le château de Commequiers vous propose de remonter le temps, avec un parcours de visite qui vous transportera à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'application LegendR, disponible sur smartphone et tablette, découvrez de manière ludique et immersive, l'histoire de cet élégant château féodal. Les points d'intérêts qui jalonnent le parcours vous confieront de nombreuses anecdotes historiques, et proposeront de contempler la forteresse et ses abords via une reconstitution de l'époque avec la Réalité Virtuelle.

Tarif : 5 € comprenant le code d'activation pour l'application ainsi qu'un casque de réalité virtuelle.

En vente dans les différents bureaux d'information du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, au Vélo rail (d'avril à septembre) ainsi qu'au point i Mobile sur le site du château de Commequiers (les mardis et vendredis en Juillet - Août).



**Renseignements :**  
Bureau d'information touristique : 02 51 55 03 66  
<https://www.payssaintgilles-tourisme.fr/itineraire/parcours-legendr-au-chateau-de-commequiers/>

### POINT I MOBILE : AU PLUS PRÈS DES FLUX DE VISITEURS

L'Office de tourisme sort des murs avec son tout nouveau **Point i mobile** ! Cet été, retrouvez-le les mardis et vendredis au **Château de Commequiers** en juillet et août, mais aussi aux **Mouettes à Saint Hilaire de Riez**, et sur les **grands événements du Pays de Saint Gilles**. Une nouvelle façon d'aller à la rencontre des visiteurs, directement sur le terrain, pour mieux informer, conseiller et valoriser notre destination.

Pourquoi ? Capter des visiteurs ne passant pas dans nos offices, mailler le territoire et **améliorer l'accueil en diffusant l'information hors les murs**, voici 3 des objectifs de notre nouveau Point i Mobile.



### VISITES GUIDÉES DU CHÂTEAU DE COMMEQUIERS :

- Les Mardis à 17h00 et vendredis à 11h00
- Du 8 juillet au 29 août (sauf les 29/07, 01/08 et 15/08)
- Visite gratuite assurée par des membres bénévoles de l'association des Amis du Vieux Château
- Jauge limitée à 15 personnes (pas de minimum).
- Durée : 45 minutes à 1 heure

Réservation dans les bureaux d'Information touristique du Pays de St Gilles et au Point i Mobile, au Vélo Rail ou en ligne : [www.payssaintgilles-tourisme.fr](http://www.payssaintgilles-tourisme.fr)

## Tous à la plage ! NAVETTES ESTIVALES GRATUITES

Bassin nord Du 5 juillet au 30 août 2025, du lundi au samedi, y compris le 14 juillet et le 15 août.



ARRÊTS	COËX → SAINT GILLES CROIX DE VIE
COËX - Place Brechoteau	13:45
SAINT RÉVÉREND - Mairie	13:50
SAINT MAIXENT SUR VIE - École l'Oiseau Bleu, 9 rue de l'Atlantique	13:57
COMMEQUIERS - École publique, 95 allée des Huit Tours	14:04
NOTRE DAME DE RIEZ - Place des anciens combattants	14:14
LE FENOULLIER - Place de la Ménarderie, 70 rue du centre	14:22
SAINT GILLES CROIX DE VIE - Le Sablais, 47 avenue du Pont Neuf	14:35
SAINT GILLES CROIX DE VIE - Gare SNCF, place de la Gare	14:45

ARRÊTS	SAINT GILLES CROIX DE VIE → COËX
SAINT GILLES CROIX DE VIE - Gare SNCF, place de la Gare	18:30
SAINT GILLES CROIX DE VIE - Le Sablais, 47 avenue du Pont Neuf	18:40
LE FENOULLIER - Place de la Ménarderie, 70 rue du centre	18:53
NOTRE DAME DE RIEZ - Place des anciens combattants	19:01
COMMEQUIERS - École publique, 95 allée des Huit Tours	19:11
SAINT MAIXENT SUR VIE - École l'Oiseau Bleu, 9 rue de l'Atlantique	19:18
SAINT RÉVÉREND - Mairie	19:25
COËX - Place Clemenceau	19:30

Plus d'infos



payssaintgilles.fr

## [ DES SPECTACLES DANS LES COMMUNES ]

# POURQUOI PAS ?

NOUVEAU FESTIVAL INTERCOMMUNAL

1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION



LA BALISE EN ITINÉRANCE SUR VOTRE TERRITOIRE

## SEPTEMBRE 2025

### La Balise en itinérance sur le territoire

Les Musicales du Pays de Saint Gilles évolent, pour devenir Pourquoi Pas, un **nouveau rendez-vous gratuit de spectacle vivant et itinérant** sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, en ouverture des saisons culturelles de La Balise.

Rendez-vous en **septembre 2025**, dans les 7 communes suivantes :

Brem sur Mer, Commequiers, Coëx, Landevielle, Notre Dame de Riez, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Maixent sur Vie.

La programmation sera dévoilée le 13 juin, ainsi que les modalités de réservation.

L'ouverture de la billetterie aura lieu en septembre.

Informations sur [labalise.fr](http://labalise.fr)

